

Au pied de la montagne

CALENDRIER
DES COLLECTES
PAGE 5

Le bulletin d'information officiel de l'arrondissement d'Outremont



NOUVELLE LIMITE DANS TOUTES LES RUES RÉSIDENTIELLES À OUTREMONT, C'EST DÉSORMAIS 30 KM/H

Depuis le 1^{er} décembre, la vitesse maximale dans toutes les rues résidentielles d'Outremont est passée de 40 à 30 km/h. Cette mesure touche donc l'ensemble des rues, car seules trois artères de l'arrondissement, Van Horne, Côte-Sainte-Catherine et viaduc Rockland, maintiendront leur limite à 40 km/h. La nouvelle limite de vitesse permettra d'accroître la sécurité des personnes et devrait aussi faciliter la cohabitation entre automobilistes, cyclistes et piétons.

MOT DE LA MAIRESSE

LA RÉFORME... ENCORE LA RÉFORME

Parce que les élues d'Outremont refusent de compromettre la qualité de vie de leurs concitoyens, elles se sont unanimement opposées à la Réforme du financement des arrondissements telle que présentée.

Le 4 novembre dernier, près de 200 personnes, regroupées au Centre communautaire intergénérationnel, ont répondu à leur invitation et sont venues s'informer sur cette réforme. Presque unanimement, les citoyens qui se sont exprimés ont demandé à leurs élues de voir à ce que les services de qualité qui caractérisent leur arrondissement soient maintenus. Plusieurs ont même manifesté leur volonté de « défusionner » de Montréal, évoquant le non-respect des conditions pour lesquelles ils avaient choisi d'y demeurer. Cette réforme rompt en quelque sorte le pacte scellé lors de la fusion de 2002 et des « défusions » qui ont suivi. Un pacte qui impliquait une certaine autonomie, une autonomie réduite comme peau de chagrin au fil des ans. Une réforme dont le modèle paramétré privera notre arrondissement – le plus touché des dix-neuf – de 19,3 % de ses revenus ce qui, au cours d'une période s'étalant sur dix ans, représentera une amputation de près de 4 millions \$ de son budget de fonctionnement

Une réforme dont le caractère improvisé inquiète non seulement Outremont, mais tous les partis d'opposition qui demandent qu'elle soit... réformée.

Une réforme qui, ajoutée à la non-indexation dont tous les arrondissements sont victimes, étranglera de plus en plus le

notre qui se verra ainsi contraint à poser des gestes qu'il estime préjudiciables à l'intérêt de ses citoyens.

Trois des principes directeurs de la réforme proposée sont pourtant fondés sur l'équité, la capacité de payer des contribuables et la qualité des services aux citoyens. Or, cette réforme provoquera selon nous les effets contraires : une disparité encore plus grande entre les arrondissements, des hausses de taxes probables et d'importantes coupures de services.

Nous observons également que l'opérationnalisation de cette réforme est si complexe que plusieurs mois après sa présentation, ses initiateurs tardent toujours à nous en fournir le mode d'emploi. Cette réforme menace de plus la personnalité particulière et unique de chacun des arrondissements montréalais et le bien-être des citoyens qui y habitent.

Comment contrer cette réforme? Jusqu'à maintenant, le maire de Montréal, M. Denis Coderre, est demeuré inflexible et insensible aux arguments invoqués par les opposants.

Retirons cette réforme. Les citoyens d'Outremont, que j'ai la fierté de représenter, pourront alors conclure que le geste de confiance qu'ils ont posé en choisissant de demeurer au sein de la Ville de Montréal n'a pas été trahi.



Marie Cinq-Mars

Mairesse de l'arrondissement d'Outremont



La bibliothèque sera ouverte le mardi 23 décembre et ensuite fermée du 24 décembre au 2 janvier inclusivement. Elle rouvrira ses portes à 10 h, le samedi 3 janvier 2015.

ACTIVITÉS DE JANVIER À MAI 2015

Lire nos romans, c'est gagnant ! (Voir texte plus bas)	Jusqu'au 31 mai	
Matinée des aînés	Tous les mardis entre 9 h 30 et 11 h 30	6 janvier au 16 juin
Clubs de lecture (adultes)	2 groupes : premiers mercredis et jeudi du mois 13 h 30 à 15 h 30	Jusqu'au 7 mai
Le club de JEU dit GO! (8 ans et plus)	Tous les jeudis après l'école : 16 h à 17 h	8 janvier au 11 juin
Heure du conte pour les tout-petits (0 à 3 ans)	2 séances chaque samedi : 10 h 15 à 10 h 45 et 11 h 15 à 11 h 45	10 janvier, 7 février, 14 mars, 11 avril et 2 mai
Mercredis jeux vidéo	16 h à 17 h Tous les mercredis après l'école Animés par la Maison des jeunes	14 janvier au 20 mai
Storytime & Craft (3 à 7 ans)	Une heure du conte en anglais animé par l'école de langues Lingo	Samedi 24 janvier de 10 h 30 à 11 h 30
Ateliers marionnettes (4 à 6 ans)	5 samedis : 10 h 30 à 11 h Réservation : 514 495-7405	24 janvier, 21 février, 7 mars, 18 avril et 16 mai
Heure du conte thématique	Saint-Valentin : 10 h 30 à 11 h 30 Pâques : 10 h 30 à 11 h 30	Samedi 14 février Samedi 28 mars
Festival Montréal joue	Jeux vidéo et de société, activités de création et découverte ludique	21 février au 8 mars (semaine de relâche)
8^e Soirée des ados (10 à 14 ans)	Animations, jeux, danse, etc. Vendredi 18 h 30 à 21 h 30	Vendredi 1 ^{er} mai

La bibliothèque est située au 41, avenue Saint-Just.

OPÉRATION LIRE NOS ROMANS, C'EST GAGNANT!

L'équipe de la section jeunesse de la bibliothèque fait appel aux jeunes de 6 à 12 ans pour participer à l'Opération Lire nos romans, c'est gagnant! Ce système de récompenses exclusif aux abonnés des bibliothèques de Montréal se poursuit jusqu'en mai prochain.

On lit des romans de la bibliothèque, on remplit son carnet et on obtient des prix, c'est aussi simple que ça! Des objectifs différents sont proposés selon le rythme de lecture de chacun. **Pour plus de détails : 514 495-6208**

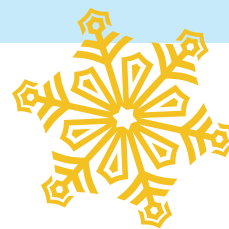


RENCONTRES LITTÉRAIRES AVEC ARIANE ÉMOND

Jusqu'en mai prochain, l'auteure et journaliste Ariane Émond fera la lecture une fois par mois de textes écrits par des auteurs d'Outremont dans cinq résidences pour aînés de l'arrondissement.

Après chacune des lectures, les résidents sont invités à discuter du texte choisi par Mme Émond. Cette activité est rendue possible grâce à un budget spécial accordé par l'arrondissement.

Les résidences participantes sont le Château Vincent d'Indy, L'Image d'Outremont, la Maison Justine-Lacoste, le Manoir Outremont et la Résidence Outremont.



UNE DURÉE DE VIE PROLONGÉE DE 15 ANS

RÉFECTION DU VIADUC ROCKLAND EN 2015-2016

Le pont d'étagement Rockland qui relie Outremont et la Ville de Mont-Royal subira d'importants travaux de réfection répartis sur plusieurs mois. Cette intervention est essentielle, car le viaduc qui enjambe la voie ferrée du Canadien Pacifique affiche la cote de détérioration la plus élevée dans le parc de structures de la Ville de Montréal. La réfection permettra de maintenir la structure pour une période de 15 ans.

Début des travaux au printemps

Les opérations débiteront au printemps 2015 et s'échelonnent sur deux ans. Il y aura une interruption à l'hiver 2015-2016 et les travaux reprendront au printemps 2016 pour se terminer à l'automne.

Circulation réduite, mais maintenue

En fonction des diverses phases et de la nature des travaux, des fermetures de voies sur le viaduc seront nécessaires. Il est prévu de maintenir au moins une voie dans chaque direction sauf à certaines étapes où des fermetures complètes seront requises et nécessaires pour les travaux. Ces dernières fermetures seront de courte durée et faites de nuit.

Des mesures de mitigation et des chemins alternatifs sont prévus afin de maintenir la fluidité de la circulation des piétons, des cyclistes et des automobilistes pendant la période des travaux.

PARMI LES TRAVAUX À EFFECTUER...

Réparer le dessus, le dessous et les côtés extérieurs de la dalle du tablier. Remplacer le trottoir, la bande médiane séparatrice en béton ainsi que les glissières latérales sur le pont et aux approches.

PROJET DE RÉGLEMENTATION À OUTREMONT

LES TOITS BLANCS POURRAIENT ÊTRE OBLIGATOIRES

Les toitures noires sur toit plat pourraient être interdites dans l'arrondissement sur toute nouvelle construction de même que lors des réfections des toitures existantes.

Si le règlement est adopté, toute demande de permis de construction pour la réfection ou la construction d'un toit plat devra prévoir un toit blanc. Le goudron et les membranes noires seront alors prohibés.

Objectif du règlement

Le projet de règlement a pour but d'enrayer la formation

d'îlots de chaleur sur le territoire de l'arrondissement.

Outremont est bien pourvu en espaces verts, mais la surface formée par les toits noirs contribue à augmenter les îlots de chaleur. Ces îlots sont des endroits spécifiques en ville où la température est plus élevée que l'environnement immédiat.

Veillez planifier vos travaux en conséquence.



Marie Cinq-Mars

Mairesse de l'arrondissement
d'Outremont
T. 514 495-6220
mariecinq-mars@ville.montreal.qc.ca

Les membres du conseil d'arrondissement
vous offrent leurs meilleurs vœux pour
la période des fêtes et une bonne année 2015 !



Lucie Cardyn

District Robert-Bourassa
T. 514 495-6248
lucie.cardyn@ville.montreal.qc.ca



Céline Forget

District Joseph-Beaubien
T. 514 495-7430
celine.forget@ville.montreal.qc.ca



Jacqueline Gremaud

District Jeanne-Sauvé
T. 514 495-6228
jacqueline.gremaud@ville.montreal.qc.ca



Mindy Pollak

District Claude-Ryan
T. 514 495-6230
mindy.pollak@ville.montreal.qc.ca



BUDGET 2015 DE L'ARRONDISSEMENT : COMPRESSION DES SERVICES ET SUPPRESSION DE POSTES

Les membres du conseil d'arrondissement ont voté un budget de fonctionnement de 18 554 184 \$ pour 2015. Il s'agit d'une réduction de 1,74 million \$ par rapport au dernier exercice qui s'élevait à 20,3 millions \$.

Ce budget reflète les restrictions imposées par la réforme du financement de la Ville de Montréal, soit une baisse de 19,3 %, la plus forte de tous les arrondissements.

Compressions

Pour composer avec la baisse de son budget, l'administration doit éliminer 16 postes sur un total de 140 personnes/année. La réduction de personnel se fera de façon progressive afin de réduire les impacts sur les employés, les opérations et les services donnés aux citoyens. Les suppressions de postes seront effectuées selon le respect des conventions collectives et en conformité avec le plan quinquennal de main-d'œuvre de la Ville de Montréal.

Ces compressions budgétaires entraîneront des effets sur tous les services de l'arrondissement. Avec l'adoption du budget, l'administration devra revoir à court terme la prestation des services et si leur maintien se fera au même niveau.



LA RÉFORME DU FINANCEMENT DE LA VILLE DE MONTRÉAL

Le nouveau mode de financement des arrondissements imposé par la Ville de Montréal représente pour Outremont une diminution de 19,3 % de son budget. À terme, la réforme privera l'arrondissement d'une somme de 4 millions \$ étalée sur une période de 10 ans. Voici deux exemples parmi les changements occasionnés par la réforme :

- Déneigement : la ville centre décide des priorités et quand charger la neige sur les artères, mais c'est l'arrondissement qui paie et qui déneige.
- La Ville de Montréal a fixé à 53 heures par semaine l'horaire d'ouverture des bibliothèques. Comparativement, la bibliothèque Robert-Bourassa est ouverte 56 heures par semaine, sauf en été avec un horaire de 53 heures.

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

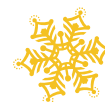
Dépenses	2015	2014	Écart	% 2015
Cabinet du maire	177 062	212 433	(35 371)	- 16,7 %
Direction générale	302 429	290 159	12 270	4,2 %
Sécurité publique	768 619	1 036 226	(267 607)	- 25,8 %
Services administratifs	2 484 824	2 734 232	(249 408)	-9,1 %
Loisirs et culture	4 336 894	4 913 278	(576 384)	- 11,7 %
Travaux publics	9 550 001	10 079 397	(529 396)	- 5,3 %
Urbanisme et patrimoine	934 355	1 029 187	(94 832)	- 9,2 %
Total	18 554 184 \$	20 294 912 \$	(1 740 728 \$)	

RÉPARTITION PAR OBJETS DU BUDGET

Objet	2015	Répartition % 2015
Rémunération	9 688 400 \$	52,2 %
Transport	411 000 \$	2,2 %
Services professionnels	4 483 000 \$	24,2 %
Location, entretien	1 477 600 \$	8 %
Biens non durables	2 494 184 \$	14 %

FINANCEMENT DU BUDGET

Sources	2015	2014
Dotation de la ville centre	14 380 800 \$	13 022 100 \$
Taxe locale	2 227 924 \$	2 181 423 \$
Revenus de sources locales : Permis, stationnement, inscriptions loisirs, etc.	1 547 409 \$	3 640 000 \$
Appropriation du surplus	398 051 \$	1 451 389 \$
Total	18 544 184 \$	20 294 912 \$



CALENDRIER ET HORAIRE DES COLLECTES À OUTREMONT

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
JANVIER					1	2	3
	4	5	6	7	8	9	10
	11	12 ●	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

FÉVRIER	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28

MARS	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	31				

AVRIL				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30		

MAI						1	2
	3	4 ●	5 ●	6 ●	7 ●	8 ●	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24 31	25	26	27	28	29	30

JUIN		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
JUILLET				1	2	3	4
	5	6	7	8	9	10	11
	12	13	14	15	16	17	18
	19	20	21	22	23	24	25
	26	27	28	29	30	31	

AOÛT							1
	2	3	4	5	6	7	8
	9	10	11	12	13	14	15
	16	17	18	19	20	21	22
	23 30	24 31	25	26	27	28	29

SEPTEMBRE			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30			

OCTOBRE					1	2	3
	4	5 ●	6 ●	7 ●	8 ●	9 ●	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31

NOVEMBRE		1	2	3	4	5	6
	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				

DÉCEMBRE			1	2	3	4	5
	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31		

● COLLECTE DES SAPINS

Lieu de dépôt : En façade

Heure de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

■ COLLECTE DES RÉSIDUS ALIMENTAIRES

Lieu de dépôt : En ruelle

Heure de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

■ COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES

(sauf secteur desservi par les résidus alimentaires les lundis)

Lieu de dépôt : En ruelle

Heure de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

■ COLLECTE DES MATIÈRES RECYCLABLES

Lieu de dépôt : En façade

Heure de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

■ DISTRIBUTION DE COMPOST ET ÉCHANGE DE BOUTURES

Lieu : Cour de voirie, 1451, avenue Ducharme

Heure d'accueil : De 9 h à 14 h

■ COLLECTE DES RÉSIDUS

DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD)

Matières et objets permis : RDD, matériel informatique et de télécommunications, électroménagers avec gaz réfrigérant, vêtements.

Lieu : Cour de voirie, 1451, avenue Ducharme

Heure d'accueil : Entre 9 h et 16 h

■ COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS

Lieu de dépôt : En façade

Heure de dépôt : Entre 19 h la veille et 8 h le jour de la collecte

● DEUX SEMAINES DE GRAND MÉNAGE

Lieu de dépôt : En ruelle

Heure de dépôt : Entre 5 h 30 et 8 h le jour de la collecte

Collectes reportées au lendemain des congés fériés :

- La collecte des ordures du 1^{er} janvier reportée au 2 janvier 2015
- Les collectes des matières recyclables du 24 juin et du 1^{er} juillet reportées au 25 juin et 2 juillet

COLLECTES DES MATIÈRES RECYCLABLES

La collecte sélective des matières recyclables s'effectue une fois par semaine, le mercredi, entre 8 h et 16 h. Les bacs de récupération doivent être sortis et déposés à l'avant de la propriété entre le mardi soir, à partir de 19 h, et le mercredi matin à 8 h. Exception : la collecte sur les rues commerçantes se fait après 10 h, alors les bacs peuvent y être déposés jusqu'à 10 h.

MATIÈRES ACCEPTÉES

MATIÈRES REFUSÉES

PAPIER ET CARTON

Journaux, circulaires, enveloppes, revues, magazines, cartons d'emballage, boîtes de céréales, boîtes d'œufs et cartons de lait.

Cellophanes, couches, papiers et cartons souillés (aliments, graisse, etc.), autocollants, photographies, papiers peints, papiers et cartons composés (cartables, enveloppes matelassées, etc.), papiers hygiéniques et papiers métalliques d'emballage.

VERRE

Pots et bouteilles de toute forme et de toute couleur.

Ampoules électriques, tubes fluorescents, porcelaine et céramique, terre cuite et faïence, fibres de verre, vaisselle, pyrex, cristal (cassé ou intact), verres à boire (cassés ou intacts), verres plats (vitre) et miroirs (cassés ou intacts), évier et cuves de toilette.

PLASTIQUE*

Contenants de boissons gazeuses et d'eau de source, contenants alimentaires (margarine, yogourt, etc.), contenants de jus rincés, contenants de produits d'entretien (assouplisseur, savon à vaisselle, etc.) ou de soins personnels (ex. : shampooing) et sacs de plastique.

Pellicules en plastique souillées, contenants d'huile à moteur et de solvants, boyaux d'arrosage, jouets et outils en plastique, bâches (toiles de piscine, d'automobile, etc.), produits de caoutchouc, produits en polystyrène (verres, assiettes, billes d'emballage, etc.), tubes et pompes de dentifrice, emballages de viandes et de fromages, sacs de céréales, de craquelins, de croustilles et de friandises, suremballages en cellophane, toute pellicule extensible.



MÉTAL

Boîtes de conserve, couvercles de pots en métal, canettes, assiettes d'aluminium et papiers d'aluminium non souillés.

Contenants de peinture, d'huile et de solvants, bombes aérosol, bouteilles de gaz propane, piles, feuilles de métal, fils électriques, clous et vis, tuyaux et ferraille, outils de bricolage et de jardinage, casseroles, chaudrons, moules à gâteau, chandeliers et lampes, petits appareils électroménagers (grille-pains, bouilloires, etc.), appareils électroménagers (téléviseurs, systèmes de son, ordinateurs, etc.), pièces d'automobile ou de bicyclette, jouets (patins à glace et roues alignées, trains miniatures, etc.), stores horizontaux et verticaux, ustensiles.

**Il est possible de déposer la majorité des matières non acceptées dans un des écocentres de la Ville de Montréal.
Renseignements au 514 872-0384**

* Plastique refusé : tous les plastiques portant le numéro 6 ou et ceux qui ne portent aucun numéro.

ERRATUM Bilan des matières recyclables et organiques : Selon le bilan 2013 de la gestion des matières résiduelles (recyclables et organiques) Outremont se distingue parmi les 19 arrondissements de la Ville de Montréal en se classant 2^e. C'est l'arrondissement de Verdun qui est en tête du classement.

Quelques secondes suffisent pour voler les objets qui sont à l'intérieur de votre véhicule. Les sacs, les disques compacts, les ordinateurs portables et les GPS laissés à la vue dans votre véhicule sont une invitation pour les voleurs. Voici quelques conseils afin de prévenir ce type de vols :

- Ne laissez rien à la vue dans votre véhicule
- Si vous avez un ordinateur portable, procurez-vous un cadenas qui permet de le verrouiller à l'intérieur du coffre de votre véhicule
- Garez votre véhicule dans un endroit bien éclairé
- Verrouillez toujours les portières et fermez les vitres
- Mettez vos biens dans le coffre du véhicule plutôt que de les laisser dans l'habitacle

Signalement

Si vous êtes témoin d'un vol, composez immédiatement le 9-1-1 et mentionnez la description du voleur, sa direction de fuite, et s'il y a un véhicule suspect, tentez de prendre le numéro de plaque de ce véhicule.

Si vous êtes victime d'un vol, il est aussi très important de le rapporter au poste de quartier 24. Vous pouvez également vous rendre sur notre site Internet www.spvm.qc.ca. Quelques minutes suffisent pour rédiger votre rapport de police en ligne.

Nadine Corbeil, Agent sociocommunautaire
Poste de quartier 24 - Tél. 514 280-0424



**THEATRE
OUTREMONT**

HIVER 2015

BRASSER BRASSENS
15, 16, 17 jan. pO

**TRIO FLAMENCO
OJOS CLAROS**
23, 24 jan. pO

LA GRANDE SORTIE
Le Petit Théâtre du Nord
30 jan. Gs

**ORCHESTRE DE
CHAMBRE DE MCGILL**
3 fév. Gs

**LES ÉTOILES DU
BALLET RUSSE**
6, 7 fév. Gs

LOUISE LECAVALIER
13 fév. Gs

MATHIEU DÉSY
26, 27, 28 fév. pO

CAMANÉ
Avec Sophie Faucher
14 mars Gs

VALÉRIE MILOT
15 mars pO

KEVIN PARENT
20 mars Gs

KAREN YOUNG
1, 2 avril pO

**CORDÂME
+ FRANÇOIS BOURASSA**
10, 11 avril pO

**BORI BALADE,
MALADE, SALADE**
14, 15, 16, 17, 18 avril
pO

FLORENCE K
24 avril Gs

**CHILLY GONZALEZ
& KAISER QUARTET**
25, 26 avril Gs

Gs GRANDE SALLE pO LE PETIT OUTREMONT

RABAIS POUR 3 SPECTACLES ET PLUS
Info et billets
theatreoutremont.ca

ET PLUS ENCORE! THÉÂTRE | CHANSON ET MUSIQUE | CIRQUE | DANSE | FAMILLE | CINÉMA



DATES IMPORTANTES

ASSEMBLÉES

Séances du conseil d'arrondissement

Salle du conseil : 530, avenue Davaar à 19 h

Les lundis 12 janvier, 2 février, 2 mars, 4 mai et le mardi 7 avril

ACTIVITÉS CULTURELLES

Coussins croissants (musique en famille)

Théâtre Outremont – croissants à 10 h 45 au Petit Outremont et spectacle à 11 h dans la grande salle 1^{er} mars et 12 avril

10^e Festival des 3 jours de Casteliers

Théâtre Outremont – spectacles de marionnettistes
4 au 8 mars inclusivement

Activités à la bibliothèque Robert-Bourassa – VOIR EN PAGE 2

ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES ET RÉCRÉATIVES

Vente de sapins de Noël

Kiosque à l'angle des avenues du Manoir et McEachran
Jusqu'au 24 décembre

Fête d'hiver (fête familiale)

Parc Saint-Viateur - structures gonflables, patinage, calèche, etc.
Dimanche 8 février

Spectacles du CPAO

Aréna du CCI – deux spectacles du Club de patinage artistique
Samedi 11 avril à 19 h et dimanche 12 avril à 14 h



CALENDRIER DES COLLECTES POUR 2015 – VOIR EN PAGE 5

INSCRIPTIONS AUX LOISIRS

CENTRE COMMUNAUTAIRE INTERGÉNÉRATIONNEL (CCI)¹

Début des activités de loisirs d'hiver

Pour tous

Lundi 12 janvier

Inscription au camp d'été

Parc Soleil

Priorité aux résidents d'Outremont du 2 au 27 mars

Pour tous du 2 mars au 3 avril

Inscription aux activités du printemps

Résidents d'Outremont le jeudi 5 mars

Pour tous le jeudi 12 mars

Début des activités de loisirs du printemps

Pour tous le mardi 7 avril

¹ L'accueil de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et du développement social est situé au CCI, 999, avenue McEachran



ACTIVITÉS SPORTIVES

PÉRIODE DES FÊTES

22 DÉCEMBRE AU 2 JANVIER

ARÉNA DU CCI

Patinage libre pour tous*

22 au 24 décembre 2014 de 12 h à 14 h 50

26 au 31 décembre 2014 de 12 h à 14 h 50

2 janvier 2015 de 12 h à 14 h 50

* Activités gratuites avec la carte des loisirs ou 3 \$ sans la carte

Pour obtenir les horaires de tous les services au CCI pendant la période des Fêtes, consultez la rubrique *À surveiller* du site Internet de l'arrondissement pour les mises à jour :

ville.montreal.qc.ca/outremont



SENSATIONS FORTES POUR LES PARTICIPANTS AUX ACTIVITÉS D'HIVER

De nombreuses activités liées aux célébrations associées à l'hiver avaient lieu dans les parcs d'Outremont : glissades, compétitions de ski, joutes de hockey, démonstrations de corps de clairon, mascarades, repas et soirées de danse sous le grand chapiteau. Ici, au parc Pratt en 1964, on se prépare à ce qui semble être une partie de souque-à-la-corde sur glace.

Jean LeBlanc M.A., Archiviste